



# Saint-Benoît sur Loire

BULLETIN MUNICIPAL  
N°104 JUIN 2023



L'ÉDITO DU MAIRE

page 2

TRAVAUX SUR LA BASILIQUE

page 5

RÉSIDENCE D'ÉTUDIANTS

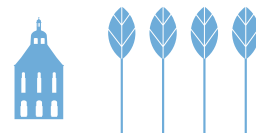
page 13

LE BUDGET



LA BASILIQUE





Chers concitoyens,

Voilà, l'été arrive, avec la promesse, selon les météorologues, qu'il sera chaud, insupportable sans doute...que l'eau manquera. Bien sûr vous serez informés par les chaînes de télévision qui distillent en continu ces pronostics, et comme tout pronostic, se vérifiera une fois l'été passé !

Vos vacances sont en perspectives. Certains iront dans le sud pour trouver du soleil ? ? ? d'autres seront au travail en espérant que la climatisation fonctionne au bureau, dans la voiture...ou dans le tracteur ! Chacun aura sa manière de résister à cette chaleur annoncée.

Pour ce soleil promis ardent, peu de choses à mettre en place, si ce n'est de fermer ses volets, adapter si possible ses horaires de travail ou rester au calme.

La municipalité a mis en place un PCS (plan communal de sauvegarde - voir p.15) composé de délégués répartis aux 4 coins de notre commune. Ne manquez pas de solliciter l'accueil de la Mairie en cas de difficultés face à la chaleur annoncée avec ses conséquences sur les organismes.

Pour ce qui est de l'eau potable ainsi que de l'eau pour l'arrosage de vos jardins, prenez dès à présent de bonnes habitudes pour éviter tout gaspillage. Surveillez vos chasses d'eau, une simple petite fuite peut entraîner une surconsommation inutile, pensez à vérifier que vos robinets d'arrosage soient bien fermés. Ces deux exemples sont fréquents et expliquent les facturations élevées qui vous arrivent parfois.

Après ces quelques conseils, je vous souhaite un bel été en espérant que vous serez vigilant.

Profitez bien et prenez soin de vous !

Le Maire,  
*Gilles Burgevin*

## Lettre *d'informations*

Pour diverses raisons, la commission Communication a décidé, comme le font d'autres communes dorénavant, de n'éditer qu'un **bulletin annuel au mois de janvier** de chaque année.

Vous continuerez bien sûr à être informés au travers d'une «**Lettre d'informations**» que vous trouverez régulièrement dans les commerces de Saint-Benoît.

L'édition et la distribution dans vos boîtes aux lettres de plusieurs bulletins à l'année représentent une charge importante à tous les niveaux. De plus, nous pensons qu'une information plus régulière sur une simple feuille ou sur un 4 pages aura l'avantage d'être plus réactive vis à vis des informations administratives, culturelles ou associatives qui arrivent en Mairie.

Nous espérons que cette nouvelle «Lettre d'informations» répondra à vos attentes en terme d'informations municipales et que vous l'accueillerez comme il se doit.

*Pascal Marchand*

## Fête *nationale*

**FÊTE NATIONALE SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE**

**13 JUILLET HAMEAU DU PORT** | **2023** | **14 JUILLET EN CENTRE VILLE**

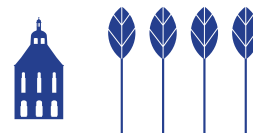
**19H30** APÉRITIF CONCERT  
**20H00** REPAS CHAMPÊTRE PRÉPARÉ PAR LES COMMERCANTS

**14H00** JEUX ENFANTS ORGANISÉS PAR LE C.M.3  
**16H00** DÉMONSTRATIONS SAPEURS-POMPIERS PARKING ÉCOLE PUBLIQUE  
**16H45** DÉFILÉ ET CÉRÉMONIE AU MONUMENT AUX MORTS  
**17H00** RAFFRAÎCHISSEMENT DANS LA COUR DE LA MAIRIE OFFERT PAR LA MUNICIPALITÉ  
**CONCERT PAR «VALPHONIE»**

**12ans 10.00** | **Adultes 16.00**  
Les repas sont à réserver à la Mairie ou chez les commerçants participants AVANT LE 8 JUILLET.

**22H30** RETRAITE AUX FLAMBEAUX ANIMÉE PAR LES SAPEURS-POMPIERS  
**22H45** FEUX D'ARTIFICE  
**23H30** BAL POPULAIRE ANIMÉ PAR SES ANIMATION

**9 JUILLET**  
**8H30** CONCOURS DE PÊCHE ENFANTS ORGANISÉ PAR L'ASSOCIATION DE PÊCHE «ETANG DE LA MITONNERIE»



## Les comptes rendus du Conseil municipal

Les comptes rendus du conseil municipal sont publiés sur le site internet de la commune [www.saint-benoît-sur-loire.fr](http://www.saint-benoît-sur-loire.fr) / rubrique « Comptes rendus de conseil ».

### Conseil du 13 février 2023

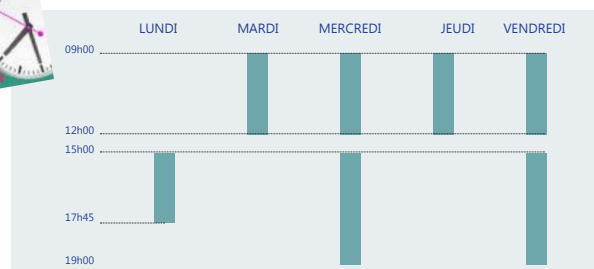
- Camping municipal : Autorisation de conclusion d'un Bail Emphytéotique Administratif
- Travaux de restauration du clos et couvert de la Basilique : Choix des Entreprises
- Travaux Pôle bus : avenant au marché de travaux
- Contrats d'assurance communaux
- Contrat de maintenance informatique : Avenant RGPD
- Opération Sentier Pédagogique des Fossés : Convention avec Loiret Nature Environnement
- Contrat DSP Assainissement : Avenant

### Conseil du 22 mai 2023

- Travaux de restauration de la Basilique : convention de partenariat et de mécénat
- Travaux 2023 : autorisation de dépôts des demandes d'urbanisme et autres actes relatifs à l'occupation ou à l'utilisation du sol
- Convention de servitude avec Enedis
- Subventions 2023
- Tarifs cimetière communal
- Budget Eau : décision modificative n°1

### Conseil du 03 avril 2023

- Camping municipal : Autorisation de conclusion d'un Bail Emphytéotique Administratif (modification)
- Budget assainissement : Approbation des comptes 2022 et du Budget Primitif 2023
- Budget Eau : Approbation des comptes 2022 et du Budget Primitif 2023
- Budget Eau : tarifs 2023
- Budget Commune : Approbation des comptes 2022 et du Budget Primitif 2023
- Budget Commune : Taxes Locales 2023
- Budget Commune : Participation financière aux charges de fonctionnement de l'école privée – année 2023
- Tarifs communaux : Livres
- Tarifs périscolaires 2023
- Garage communal avenue Célestin Chateigner : Convention d'occupation précaire



### NAISSANCES

Célestin LACAILLE ..... né le 12 janvier à Gien  
 Amelia VOSSION ..... née le 04 février à Gien  
 Gabin TESSIER ..... né le 12 mars à Saint-Benoît-sur-Loire  
 Malo BREININGER ..... né le 17 mars à Saran  
 Paul DOUCET ..... né le 22 avril à Gien

### DÉCÈS

#### à Saint-Benoît-sur-Loire

Monique GAZEAU veuve MASSON ..... le 30 décembre 2022  
 Andrée POILLERAT veuve BLOTTIN .....le 1er janvier  
 Nicole DELAUNAY veuve BRINON ..... le 02 janvier  
 Roberte FERRIÈRES veuve CLÉRET .....le 03 janvier  
 Antoinette RENAUT veuve DALEIGRE .....le 15 janvier  
 Irène LETESSIER veuve LALOUE .....le 17 janvier  
 Denise BLANCHET divorcée de CREUZOT..... le 26 janvier  
 Gisèle CHOURLIN veuve VUATHELOT .....le 30 janvier  
 Irène GUILLOUX veuve LE NÉCHET .....le 06 février  
 Fabrice COUTELLIER divorcé VILLEMAIRE .....le 09 février  
 Jeannine MUTEL veuve CHARPENTIER .....le 14 février  
 Colette RIVIÈRE veuve BLANC .....le 17 février  
 Pascal MOREAU .....le 03 mars  
 Michel MALLEVILLE .....le 05 mars

### MARIAGES

Thomas PESERICO et Charlène BERTHON .....le 11 février  
 Carlos SALEIRO GOMES  
 et Ornela NZITCHOUA NGONGA .....le 22 avril  
 Cyril CORDE et Delphine GONZALVES .....le 29 avril  
 Frédéric MICHAUX et Zita KIHM .....le 06 mai  
 Anthony TALLARD et Lydie ALVES .....le 27 mai  
 Eddy LECOIN et Séverine BAZAIRE .....le 27 mai

#### à Saint-Benoît-sur-Loire

Marie NOGUÉS veuve ORIEUX .....le 08 mars  
 Jean Claude GARNON divorcé BRIÈRE ..... le 09 mars  
 Jean-Luc LALOUE .....le 18 avril  
 Antonio De Oliveira APOLINARIO .....le 25 avril  
 André CHATAIN .....le 15 mai  
 à Sully-sur-Loire  
 Odette PLOTTON veuve DHEURLE .....le 09 janvier  
 Pierre BOUTROUX..... le 10 mai  
 à Toulon  
 Aline ROCHILD veuve BOTLAN .....le 26 janvier  
 à Orléans  
 Manuel RODRIGUES GOMES  
 veuf DE VILAS-BOAS DIAS..... le 16 mars



► *Le Bus Numérique à Saint-Benoît-sur-Loire*

La municipalité vous propose de faire venir le Bus Numérique le 19 juin prochain.

**Le «Bus Numérique» a pour vocation d'accompagner les seniors-retraités dans leurs apprentissages au numérique pour développer et favoriser, dans le cadre du «Bien Vieillir», le lien social.**

2 sessions sont prévues, une le matin et une l'après-midi, mais pour cela il est important de venir vous inscrire en Mairie

Attention:

Faute d'inscriptions suffisantes, cette animation n'aurait pas lieu.

**INSCRIPTION ET RENSEIGNEMENTS**  
**Saint-Benoît-sur-Loire**  
**Place du Martroi - LUNDI 19 JUIN**  
**Renseignements auprès de la Mairie : 02 38 35 77 49**

**Les ateliers numériques proposés sont dans un Bus aménagé et équipé de PC, tablettes...**

Les ateliers se déroulent en groupe de façon à créer du lien social entre les participants  
3 heures d'initiation Numérique avec au programme :  
Créer sa messagerie et savoir l'utiliser  
Communiquer avec ses proches (Vidéo, photos, ...)  
Consulter des sites internet

Avec une méthode d'animation qui permet de personnaliser les apprentissages en fonction  
Des besoins et souhaits du groupe,  
Le bus itinérant rend la formation numérique proposée à bord accessible à tous  
Les participants peuvent venir avec leur propre matériel informatique

**RÉSERVATION DE VOTRE PLACE DANS LE BUS NUMÉRIQUE**  
**SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE - TÉL. : 02 38 35 77 49**

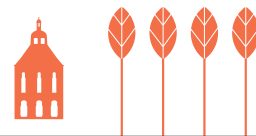
NOM ..... Prénom .....

Adresse .....

Tél. .... Courriel .....

participera à la session de 9h30 à 12h30 |  participera aux 2 sessions selon disponibilité  
 participera à la session de 14h00 à 17h00

avec l'informatique, je suis à l'aise  très  moyennement  pas très  pas du tout



## Travaux sur la basilique

Après les importants travaux réalisés sur l'entrée Nord de la commune et le pôle bus, notre priorité pour les années à venir s'est portée sur la restauration du clos et du couvert de l'église abbatiale de Saint-Benoit-sur-Loire.

En effet celle-ci doit être restaurée : la toiture, la charpente et les vitraux présentent de sévères détériorations.

Depuis 2016, de nombreuses études avaient été effectuées. Après 6 ans d'études, un appel d'offres a été lancé et le projet de restauration a été attribué à **Régis MARTIN - Architecte en Chef des Monuments Historiques**.

Nous vous en parlions dans une précédente édition, un planning prévisionnel a été établi, il se décompose ainsi :

### 4 phases établies sur 5 ans.

#### Phase 1 :

- Intervention sur la tour porche
- Sa durée estimée est de 18 mois, avec les 2 mois d'installation de chantier comprenant le montage des échafaudages et du parapluie.

#### Phase 2 :

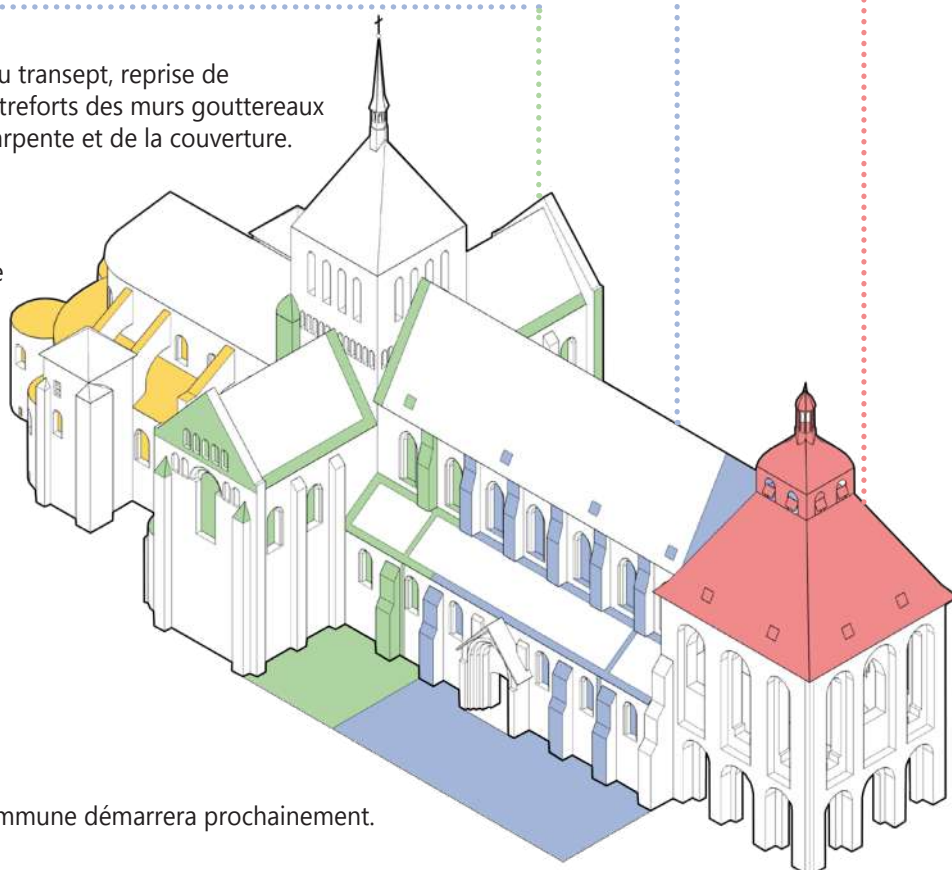
- Intervention sur le versant EST de la tour, avec reprise de la couverture, charpente et restauration des vitraux des baies hautes et basses.
- Consolidation et reprise des arases de maçonnerie.
- Création d'un dispositif coupe-feu afin de limiter la propagation d'un éventuel incendie

#### Phase 3 :

- Achèvement toiture de la nef et du transept, reprise de maçonnerie des parements et contreforts des murs gouttereaux et des bas-côtés. Reprise de la charpente et de la couverture.

#### Phase 4 :

- Le chœur, reprise de la couverture des 4 absidioles et restauration des vitraux.



Ce chantier colossal pour notre commune démarrera prochainement.



## Le budget com

Le Budget 2023 a été voté à l'unanimité le 03 avril 2023, Il fixe les dépenses et recettes annuelles de la commune et informe les habitants sur

Une synthèse de ce budget est disponible sur le site internet de

### Budget communal



#### Le Budget 2023 en un coup d'œil

**Fonctionnement : 1, 67 M€**

*Dont 275 000 € d'excédent*

**Investissement : 1, 66 M €**

*Dont 250 000 € d'autofinancement*



#### LES TAUX 2023

**Taxe Foncière Bâtie : 39.62**

*Moyenne Départementale commune de même strate :40.60 (source DGFIP 2021)*


**Taxe Foncière Non Bâtie : 53.64**

*Moyenne Départementale commune de même strate :50.72 (source DGFIP 2021)*

**Taxe d'Habitation : 13.64**

*Exclusivement sur résidence secondaire  
Moyenne Départementale commune de même strate :14.07 (source DGFIP 2021)*


Le budget communal est composé de deux sections :



La ville à votre service, c'est 18 agents répartis au sein de 3 services (administratif, technique, scolaire/périscolaire) afin de maintenir la qualité des services à la population.

#### section Fonctionnement

la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité.



La commune investit pour améliorer le cadre de vie, soutenir l'activité touristique et adapter le patrimoine bâti et les espaces publics aux défis écologiques.

#### section Investissement

la section d'investissement présente les programmes d'investissement nouveaux ou en cours. Ces dépenses sont financées par les ressources propres de la collectivité (autofinancement), par des dotations et subventions et éventuellement par l'emprunt. La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.



## municipal 2023

après validation du travail de la commission des finances.  
commune et des services eau et assainissement  
les finances de la collectivité.

la commune : [www.saint-benoit-sur-loire.fr](http://www.saint-benoit-sur-loire.fr) (onglet municipalité)

### Budget eau

en quelques chiffres

#### Travaux 2023 :

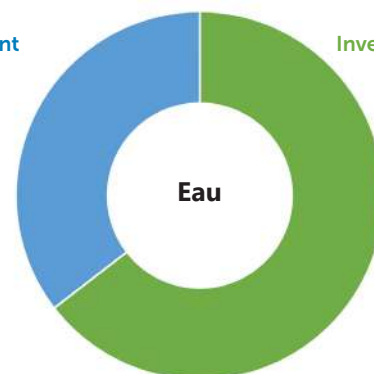
- programme de rénovation du réseau d'eau potable : 65 000 €
- travaux sur le château d'eau : 10 000 €

#### Tarifs 2023 :

- eau potable : 0,85 € HT / m<sup>3</sup> à compter du 01/09/2023
- abonnement : 15 à 22 € selon le diamètre
- accès au service : 20 €

Fonctionnement  
100 000 €

Investissement :  
182 000 €



### Budget assainissement

en quelques chiffres

#### Travaux 2023 :

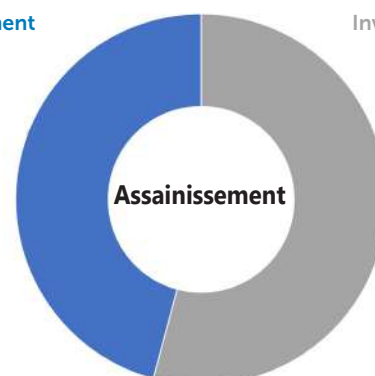
- schéma directeur : 74 920 €

#### Tarif 2023 :

- part communale : 1,15 € HT / m<sup>3</sup>

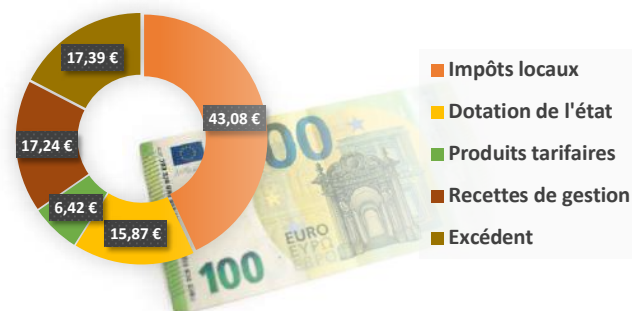
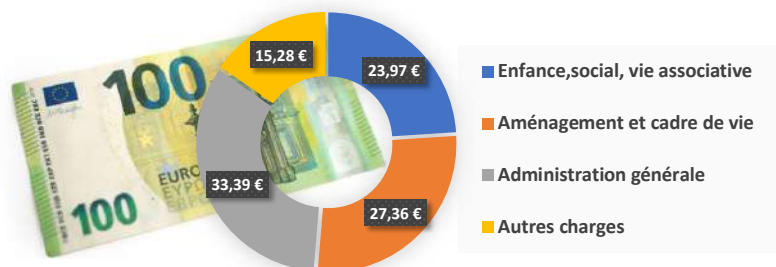
Fonctionnement  
255 000 €

Investissement :  
301 250 €



### où vont 100 euros de dépenses

### d'où viennent 100 euros de recettes



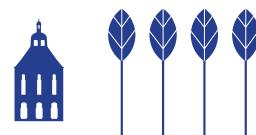
en 2023 le budget est de 1,5 M€ et se compose principalement comme suit :

### Dépenses

### Recettes

Travaux de restauration de la Basilique .....	722 500 €
Finalisation de l'entrée Nord .....	153 800 €
Aménagement de l'étang .....	110 000 €
Renforcement de la défense incendie .....	25 000 €
Travaux d'adaptation environnementale .....	45 100 €
Travaux d'isolation des bâtiments communaux .....	59 400 €
Aménagement sécuritaire de voirie .....	10 000 €
Création de promenades patrimoniales (fossés et bourg) .....	22 000 €

Subventions .....	700 000 €
Autofinancement .....	260 000 €
Excédent capitalisé .....	520 000 €



► *Cérémonie du 8 mai*



Très belle cérémonie cette année encore en présence du Maire, Monsieur Gilles Burgevin, de ses adjoints, des conseillers municipaux, de tous les pompiers, de Valphonie, du Conseil Municipal Jeunes et de nombreux habitants de Saint-Benoît.

► *Avis d'enquête publique*



Les dispositions proposées par EDF lors du 4e réexamen périodique, des réacteurs électronucléaires n°1 et n°2 situées sur le Centre Nucléaire de Production d'Electricité de DAMPIERRE-EN-BURLY, sont soumises à enquête publique.

**Cette enquête publique se déroulera du jeudi 1er juin 2023 (9 heures) au lundi 3 juillet 2023 inclus (17 heures), soit pendant 32 jours consécutifs.**

Le périmètre de la présente enquête publique défini, par la Préfète, concerne les communes de : DAMPIERRE-EN-BURLY, OUZOUEUR-SUR-LOIRE, NEVOY, LION EN SULLIAS, SAINT-FLORENT, SAINT-AIGNAN-LE-JAILLARD, SAINT-GONDON.

Pendant la durée de l'enquête, un site internet, comportant un accès aux dossiers d'enquête publique et un registre dématérialisé sécurisé sur lequel le public peut consigner ses observations et propositions directement, est ouvert à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4608>

► *Belle opération de fleurissement participatif*



La commission fleurissement en partenariat avec le CAUE du Loiret a proposé aux habitants de la rue de Verdun une opération «Jardin de rues» dénommée «**Ma rue Mon jardin**».

Il s'agissait d'une opération pilote en vue de reproduire ce type d'évènement dans les rues de notre commune adaptées à ce type de fleurissement.

Ce projet a été très bien accueilli et l'ensemble des riverains s'est prêté au jeu dès les premières réunions et jusqu'à la matinée de plantation.



Aujourd'hui, l'ensemble des plantations a déjà bien évolué et donne un nouvel attrait à la rue.





**Vous avez une maison avec jardin ou décor floral visible de la rue ou même un balcon ou une terrasse, pensez à vous inscrire avant le 30 juin en mairie**



VILLE  
DE  
SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE

## Concours Maisons fleuries 2023

### Bulletin d'inscription

*Coupon à retourner avant le 30 juin 2023 en Mairie*

Le jury de présélection passera début juillet et retiendra les réalisations les plus réussies en fonction de différents critères. (recherche et créativité, diversité et choix des végétaux, harmonie...).

*Les décorations florales devant être visibles de la rue pour être prises en considération, votre présence n'est pas obligatoire.*

Règlement du concours disponible en Mairie et sur le site internet de la commune ([www.saint-benoit-sur-loire.fr](http://www.saint-benoit-sur-loire.fr)).



## Concours maisons fleuries 2023

Nom : .....  
Prénom : .....  
Adresse : .....  
Téléphone : .....

J'ai lu et j'accepte le règlement,

signature



Mairie - Charles de Gaulle - 45730 Saint-Benoît-sur-Loire  
03 28 - mail : [accueil@mairie-st-benoit.fr](mailto:accueil@mairie-st-benoit.fr)

#### Les inscriptions pour le concours des maisons fleuries de la Commune de Saint-Benoît-sur-Loire sont ouvertes :

Ce concours convivial, ouvert à tous et gratuit, a pour objectif de récompenser les actions en faveur du fleurissement et de l'embellissement des jardins, des façades et des trottoirs.

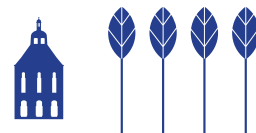
L'équipe municipale remercie les futurs candidats qui contribueront à la décoration florale de leur habitat et incite tous les habitants à prendre une part active dans l'amélioration de leur cadre de vie.

Le jury déambulera au mois de juillet et établira un palmarès dans chaque catégorie afin d'attribuer des récompenses et proposer au jury départemental les lauréats.

Les bulletins d'inscriptions sont disponibles en mairie, chez les commerçants locaux et sur le site de la Mairie :

<https://saint-benoit-sur-loire.fr/> (date limite au 30 juin)

VU DANS LA PRESSE



## Le CCAS de votre commune

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

### Une structure au service des Habitants

Le CCAS de la Commune est une institution d'action sociale et, à ce titre, met en place une série d'actions générales de prévention et de développement social dans la commune, tout en collaborant avec des institutions publiques et privées.



Composé de conseillers municipaux et de membres extérieurs au conseil, le CCAS est une entité indépendante du conseil municipal.

### Membres du CCAS

- Gilles BURGEVIN, **Président**
- Véronique MOTTEREAU, **Vice-Présidente**
- Anne AUBRIOT
- Martine BEAL
- Franck FERREIRA
- Isabelle GRAMPEIX
- Stéphanie HALL
- Dominique LEVERT
- Pascal MARCHAND
- Blandine PACQUIGNON
- Isabelle PELLETIER
- Mathieu QUELIN
- Agnès RADZIETA
- Fabienne ROLLION
- Josette ROUAUD
- Isabelle SALMON

Lieu d'accueil, d'écoute, d'accompagnement ou d'information pour toute personne rencontrant des difficultés ou recherchant des aides, le CCAS a pour mission d'offrir une écoute, d'apporter une aide ponctuelle d'urgence aux personnes en difficulté et de les accompagner dans leurs démarches administratives et dans la constitution de dossiers. Il oriente vers des organismes ou associations compétents. Ces aides s'adressent aux personnes isolées, aux familles, aux personnes présentant un handicap et à toute personne vulnérable.

### Les missions principales du CCAS :

- Aide juridique
- Aide de veille sanitaire
- Colis et bons alimentaires
- Colis des personnes âgées
- Secours d'urgence
- Domiciliation des personnes

D'autres missions d'aide et d'écoute peuvent être dévolues au CCAS en fonction des besoins de la population.

### Contacts utiles

#### Maison du Département :

1A rue des maraîchers – BP 14  
41150 JARGEAU  
Tél : 02.38.46.85.50

#### CLIC :

Centre Local d'Information et de  
Coordination en direction des personnes âgées.  
15 avenue du Petit Parc  
45600 SULLY SUR LOIRE

#### Mission Locale :

30 rue Paul Bert  
45 500 GIEN  
Tel : 02.38.67.25.62

#### Maison pour tous :

Allée des jardiniers  
45 600 SULLY SUR LOIRE  
Tel : 02.21.76.01.72

#### Maison de la justice et des droits :

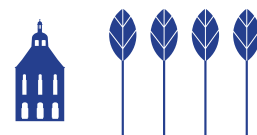
1, rue Henri Poincaré  
45 100 ORLEANS  
Tel : 02.38.69.01.22

#### ADMR du Sullias

2, place des Châtaigniers  
45 600 SULLY SUR LOIRE  
Tel : 02.38.67.43.20



**Pour toute information, n'hésitez pas à prendre contact auprès de la mairie ou à vous adresser aux membres du CCAS qui sont à votre écoute.**



► *Opération Loire propre*

La municipalité a organisé, en partenariat avec la Fédération des chasseurs du Loiret et avec les Chasseurs de Loire, une opération Loire Propre le 4 mars dernier.

Comme tous les ans, de nombreuses personnes s'étaient portées volontaires pour participer à cette opération qui rencontre tous les ans le même succès. Nous vous donnons rendez-vous maintenant le premier samedi de mars 2024.

**L'idée du jour : ayez toujours un petit sac avec vous lors de vos promenades au quotidien.**

*Un grand merci à tous !*



► *Réunion des commerçants*



Afin de faire plus ample connaissance avec ses commerçants, la municipalité les avait convié à une petite réunion amicale à la salle des fêtes. Cette réunion, qui s'est terminée par le traditionnel verre de l'amitié aura aussi permis de présenter l'association CAP'VAL DE SULLY.

Merci aux commerçants, qui malgré leurs longues journées de travail, nous ont fait l'amitié de leur présence.



Association pour le développement de l'attractivité commerciale du territoire Val de Sully



## CAUE du LOIRET

Conseil d'architecture,  
d'urbanisme et de  
l'environnement  
du Loiret

RAPPEL

En ce début d'année, l'équipe du CAUE reste mobilisée pour conseiller, informer, former, sensibiliser tous les publics. Les outils numériques, sont évalués et testés afin de pouvoir entretenir ce lien avec les porteurs de projets, dans un même objectif : améliorer, réenchanter et adapter notre cadre de vie aux transitions en cours.

Qu'il s'agisse de l'accueil téléphonique, du conseil aux collectivités et aux particuliers, de la sensibilisation, des projets pédagogiques et de la formation, le CAUE, sans ignorer les difficultés que nous traversons, se mobilise afin de proposer des solutions réactives pour pouvoir continuer à assurer ses missions.

### Un service gratuit pour tous les habitants du Loiret.

Chaque année, les architectes conseillers du CAUE reçoivent plusieurs dizaines de porteurs de projets d'habitat. C'est l'occasion d'échanger en toute liberté sur les attentes, les besoins, les contraintes liées aux situations de chaque foyer désireux de construire, agrandir, rénover son habitat. Les rendez-vous sont l'occasion également d'orienter les particuliers vers d'autres organismes ou ressources qui leur permettront d'aller plus loin dans leurs projets.

Cette mission est définie par **la Loi de 1977 sur l'architecture**. Ainsi, il y est stipulé que : « Le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. (...) fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, **sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre** (...). Les interventions du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement sont gratuites. ».

### Un conseil en amont.

Consulter un conseiller du CAUE le plus en amont possible du projet, c'est accepter de laisser de côté idées reçues et préjugés pour enrichir la réflexion et donner plus de chances aux projets, non seulement d'aboutir, mais surtout de correspondre le plus exactement possible aux attentes.

### Un conseil à distance, visio ou audio.

Nous avons mis au point une organisation facilitant après la prise de rendez-vous, le conseil à distance. Au delà des raisons sanitaires, nous maintenons cette organisation qui limite les déplacements tout en permettant de toucher un plus large public.

### • Le CAUE, une ressource pour aider les porteurs de projets

Les conseils du CAUE, ce sont aussi :

- Le **site internet et ses ressources** (dossiers, actus...)
- Les **fiches conseils**
- L'**abécédaire du particulier** ; proposé par les CAUE d'Ile-de-France pour répondre aux questions des particuliers en matière d'architecture, de construction, d'urbanisme et d'environnement
- Actuellement, en préparation, **un flyer d'information** sur le conseil aux particuliers destiné aux habitants du Loiret sera mis à la disposition des collectivités.

### • Informations pratiques

Pour prendre rendez-vous avec un conseiller du CAUE :

- Il faut aller sur le site du **CAUE du Loiret**
- Remplir le **formulaire en ligne**, qui précise également le type de documents utiles pour le conseil.
- Le CAUE prend contact ensuite avec les personnes pour mettre au point un rendez-vous avec l'architecte ou le paysagiste conseiller, donner une réponse ou réorienter vers d'autres organismes, si nécessaire.





► *Une résidence d'étudiants en architecture studieuse et productive.*

Du 29 avril au 6 mai, 14 étudiants en architecture des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture de Paris la Villette et Rouen Normandie, accompagnés de 6 de leurs professeurs ont tenu un « Atelier Prospective » avec pour méthodologie et but de :

- Réfléchir aux questions soulevées par l'articulation entre patrimoine et transition écologique.
- Contribuer à l'étude des possibilités de projets sur le site du futur éco-quartier.
- Aider à la réflexion sur l'accueil d'un tourisme durable élargi à l'accueil de nouvelles populations, notamment de familles avec enfants.
- Apporter une contribution sur bien d'autres sujets, en particulier sur les patrimoines : bâti, naturel, immatériel, la caractérisation des singularités du territoire, ses potentiels et son devenir.

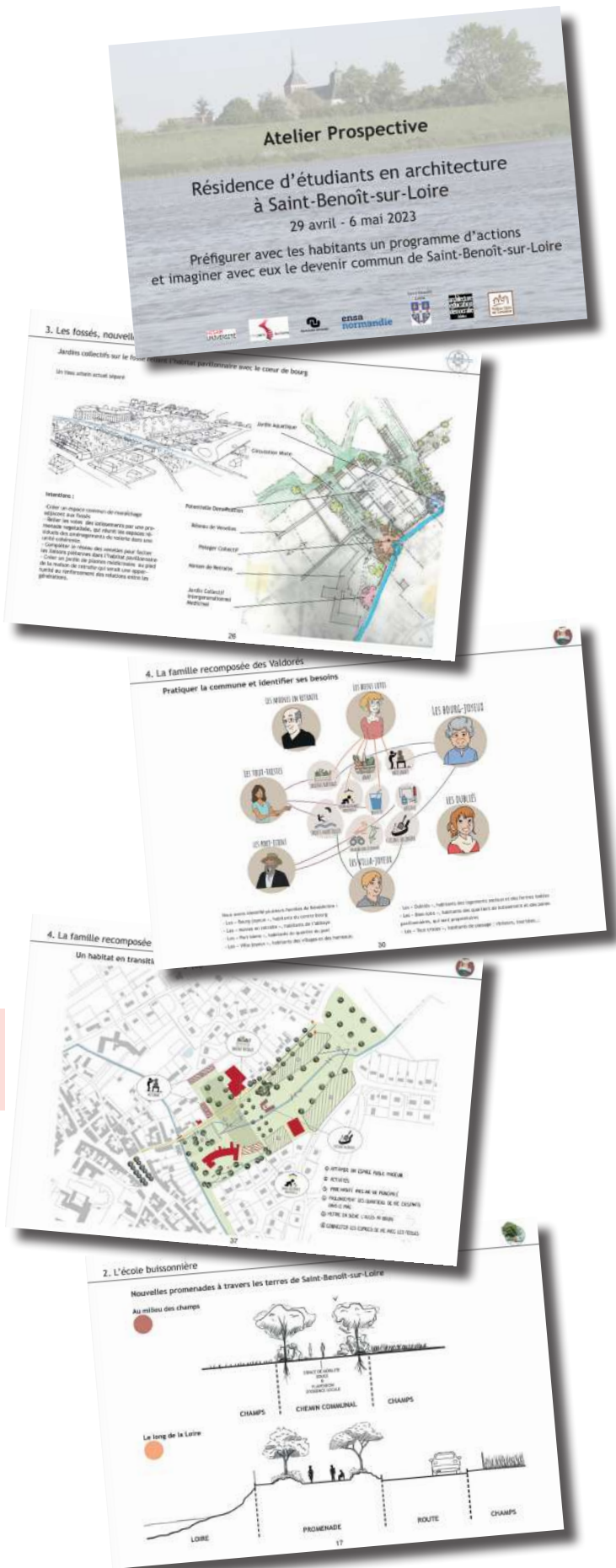
Les habitants, élus et experts ont été mis à contribution au cours d'entretiens, de tables rondes, de conférences et de présentations, à partir desquels les étudiants ont produit un document final présentant les conclusions de leurs réflexions.

Tous les documents produits sont accessibles sur le site internet de la résidence (liens ci-dessous) : <https://workshopsaintbenoitsurloire.wordpress.com/>

Une version papier des conclusions est également disponible en Mairie.

A tous ceux qui ont participé à cette semaine de travail, Etudiants, Professeurs et Municipalité adressent leurs plus sincères remerciements.

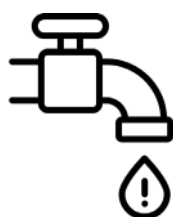
*Jean-Claude Asselin*





# L'eau potable est précieuse, économisons-la !

Les **bons gestes** pour réduire sa facture  
et protéger la planète.



### Réparer les fuites !

Contrôler sa consommation nocturne. Un robinet qui goutte, c'est un robinet qui coûte !



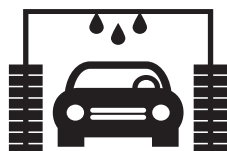
### Choisir les bons outils !

S'équiper d'une douchette économe, chasse d'eau double touche, mousseurs



### Chaque geste compte !

Lave-linge et lave-vaisselle toujours plein en mode éco



### Laver sa voiture en station de lavage

qui recycle l'eau



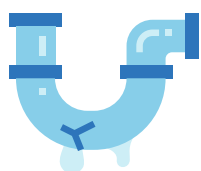
### Tondre le gazon à 8 cm !

Pailler, un binage vaut 2 arrosages



### Utiliser les piscines publiques !

Une piscine privée de 40m<sup>3</sup> c'est un an de consommation d'eau potable pour une personne



### Pour les collectivités

Détecter, colmater les fuites !  
Améliorer son rendement de réseau d'eau potable



### Chaque geste compte !

Une douche rapide plutôt qu'un bain  
Couper l'eau pendant le savonnage



### Renseignez-vous en mairie !

Pour les restrictions d'usage d'eau potable



## Plan canicule

### Climat : L'été 2023 serait encore plus chaud et plus sec !

Les modèles météorologiques annoncent un été chaud et sec. Juin lancera les hostilités avec des températures au-dessus des normales de saison. Une sécheresse « assez marquée » s'installerait en juillet et août, avant de fortes précipitations dès septembre.

Pour se remémorer les bons gestes à adopter en cas de fortes chaleurs, de nombreuses informations sont disponibles sur le site Santé Publique : <https://www.santepubliquefrance.fr>  
La municipalité de son côté vous informera régulièrement des alertes reçues par les différents organismes.

**ATTENTION CANICULE**

Buvez de l'eau et restez au frais

Évitez l'alcool, Mouillez-vous le corps, Évitez le soleil

Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement, Portez un masque, Respectez une distance d'un mètre

**MALGRÉ LA CHALEUR, LE PORT DU MASQUE RESTE OBLIGATOIRE DANS LES TRANSPORTS**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) / solidarites-sante.gouv.fr / meteo.fr / #canicule

**MIEUX VIVRE AVEC LA CHALEUR EN VILLE**

**LA CHALEUR EST DANGEREUSE POUR LA SANTÉ**

Pendant une canicule, l'épuisement de l'organisme se traduit par une très grande diversité d'effets sanitaires (symptômes cardiovasculaires, respiratoires, digestifs, rénaux, malaises, coups de chaleur, déshydratation...).

Entre 2014 et 2019 pendant les canicules

- 5 700 décès en France métropolitaine
- 5 200 passages aux urgences pour coups de chaleur, dont près de 1 500 enfants
- 5 900 passages aux urgences pour déshydratation, dont 3 500 personnes âgées

**LES RISQUES AUGMENTENT EN FONCTION DE L'ENVIRONNEMENT URBAIN**

Il fait plus chaud dans les zones plus denses et minéralisées. Le risque de mortalité est plus grand dans les communes qui ont le moins de végétation, d'arbres et des sols plus artificialisés (sols transformés et plus ou moins imperméabilisés).

2 à 6°C en +

Le risque de mortalité lié à la chaleur est 18 % plus grand dans les communes les moins arborées\*

\*Rapport « Influence de caractéristiques urbaines sur la relation entre température et mortalité en Île-de-France » - Santé publique France, 2020, 42 p. (en ligne : [www.santepubliquefrance.fr](https://www.santepubliquefrance.fr)). Cette étude a modélisé le lien entre la température et la mortalité entre 1990 et 2015 dans 1 300 communes d'Ile-de-France, en comparant l'influence de plusieurs caractéristiques urbaines et en prenant en compte les différences socio-économiques.

**VIVRE AVEC CE NOUVEAU CLIMAT**

RÉDUIRE LA CHALEUR EN VILLE : végétalisation, désartificialisation des sols, choix des matériaux de construction...

ADOPTER LES BONS RÉFLEXES EN PÉRIODE DE CANICULE : éviter les activités physiques intenses, fermer les volets et fenêtres le jour, aérer la nuit, boire de l'eau, se mouiller le corps, donner et prendre des nouvelles de ses proches...

Le **Centre Communal d'Action Social (CCAS)** a mis en place un registre des personnes vulnérables à contacter en cas de déclenchement d'un plan d'alerte ou d'urgence. Un formulaire d'inscription à ce registre est disponible à l'accueil de la Mairie.

## Plan Communal de Sauvegarde

Un plan communal de sauvegarde a été élaboré par la Municipalité, prêt à être activé en cas d'alerte ( ou de situation de crise imminente). Pour rappel, voici la liste des correspondants par quartier :

- Secteur du Bourg : Gilbert COUTELLIER, Ludovic GASNIER, Joël MAHY, Jackie MARCILLY, Gilbert NIZON et Catherine SOUESME
- Les Boutrons : Joël BONNEAU et Jean-Luc BONNEAU
- Les Braudins : Charline PLOTTON et Laëtitia PLOUZEAU
- Les Prouteaux et Lazy : Jocelyne GAUDRY et Christian METHIVIER
- Les Places : Alain PETIT et Bruno VIEILHOMME
- L'Ormette et Cherelles : Denis ALLAIRE et Philippe HERAULT
- Le Port : Alain AUGER et Jean-Luc QUEVRE
- Fleury : Claudine DARDONVILLE et Christophe MOREAU
- Beaumont : Evelyne DELAVAL
- Les Ridets et Ste Scholastique : Gérard MARCHAND et Alain MOREAU
- Le Cas Rouge et Les Allaires : Gilbert LANGLOIS et Michel METHIVIER

Ces personnes sont volontaires pour vous relayer les informations et vous aider à trouver des solutions locales, en cas de difficulté pour vos courses ou vos achats prioritaires. Restons solidaires !

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la mairie au 02 38 35 73 28.

# LA NUIT DES ÉTOILES À SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE 22 JUILLET 2023 | 19H - 1H



**NOUVEAU!**  
Prairie  
d'observation

www.get-beyond.fr

**ANIMATIONS ET SPECTACLE POUR TOUS  
DANS LE BOURG - BARS ET RESTAURATION**

**WWW.BELVEDERE-VALDESULLY.FR**

**SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE À 35 MIN D'ORLÉANS**



COMMUNE DE  
SAINT-BENOÎT  
SUR LOIRE



COMMUNAUTÉ  
DE COMMUNES  
DU VAL DE SULLY